

**FICHE TRIMESTRIELLE**

Janvier 2025

BNP Paribas Issuance B.V. - Callable Benelux ESG Leaders 2027/2

XS1840288754

**Caractéristiques générales**

<b>Référence interne</b>	CE2045FLD
<b>Nom complet du produit</b>	BNP Paribas Issuance BV (NL) Callable Benelux ESG Leaders 2027/2
<b>Émetteur</b>	BNP Paribas Issuance B.V.
<b>Garant</b>	BNP Paribas
<b>Rating (*) du garant au moment de l'émission</b>	Aa3 (stable outlook) chez Moody's, A (stable outlook) chez S&P, A+ (stable outlook) chez Fitch
<b>Rating (*) actuel du garant au 2 janvier 2025</b>	A1 (Stable outlook) chez Moody's, A+ (Stable outlook) chez S&P, AA- (Stable outlook) chez Fitch
<b>Coupages</b>	1 000,00 EUR
<b>Profil d'investisseur (*) à la date d'émission</b>	Conservateur à dynamique
<b>Profil d'investisseur (*) au 2 janvier 2025</b>	Conservateur à dynamique
<b>Date d'émission</b>	13 décembre 2018
<b>Date d'échéance</b>	13 décembre 2028
<b>Sous-jacent</b>	Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 PR (BESGP Index)

(1) Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres.

(2) Déterminé selon les critères de BNP Paribas Fortis.

**Valorisation historique du produit (3+4)**

<b>Dernière valeur du mois (4)</b>	<b>Pourcentage du nominal</b>
<b>31 juillet 2024</b>	113,45
<b>30 août 2024</b>	113,85
<b>30 septembre 2024</b>	116,62
<b>31 octobre 2024</b>	113,43
<b>29 novembre 2024</b>	112,97
<b>31 décembre 2024</b>	111,49

(3) Source: BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

(4) Les données historiques ne constituent pas une indication fiable de la valeur future ou du rendement final du produit. Les valorisations indiquées ci-dessus constituent uniquement une indication de l'évolution de la valeur de marché de l'instrument de dette (le prix variant notamment en fonction de l'évolution (i) des taux d'intérêt, (ii) du risque crédit sur l'émetteur et/ou le garant, (iii) du sous-jacent). Des différences importantes peuvent exister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels obtenus par un détenteur particulier, en raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques.

**Mécanisme de rendement**

D'une durée de 10 ans maximum, BNPP BV Callable Benelux ESG Leaders 2027/2 est un instrument de dette émis par BNP Paribas Issuance B.V. (NL) et garanti par BNP Paribas. Les modalités de rendement et de remboursement sont associées à l'évolution de l'indice Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 PR. Si la Note court jusqu'à l'échéance finale, la prime de remboursement éventuellement versée sera égale à 100% de la hausse enregistrée par l'indice à l'échéance avec une protection de 100% du capital investi. Un remboursement anticipé à 100% de la valeur nominale (soit 1.000 EUR par coupure) est possible dès la fin de la deuxième année. En cas de remboursement anticipé, l'investisseur aura droit à un coupon unique, dont le montant brut sera égal à 5% multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission.

Droit au remboursement à 100% de la valeur nominale du capital à l'échéance, sauf en cas de défaut (par ex faillite) de l'émetteur et/ou du garant.

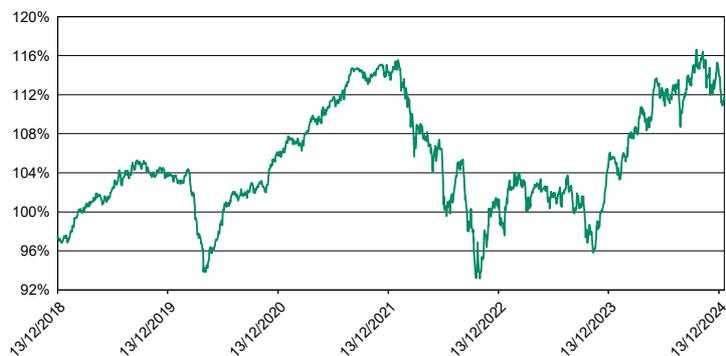
Pour plus d'informations sur la structure du produit et sur les risques liés à ce produit, veuillez lire le Flash Invest et la documentation utilisée pour le marché primaire.

Documentation utilisée pour le marché primaire: Le prospectus de base daté du 05/06/2018 et ses suppléments datés du 09/08/2018 et du 25/09/2018, tous deux approuvés par la Commission de surveillance du secteur Financier (CssF) au Luxembourg, ainsi que les Final Terms, sont rédigés en anglais et constituent ensemble le Prospectus. Un résumé du prospectus est également disponible en français. Ces documents sont disponibles gratuitement aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site [www.bnpparibasfortis.be/emissions](http://www.bnpparibasfortis.be/emissions)

En cas de discordance entre la présente fiche et les Final Terms, les Final Terms prévalent.

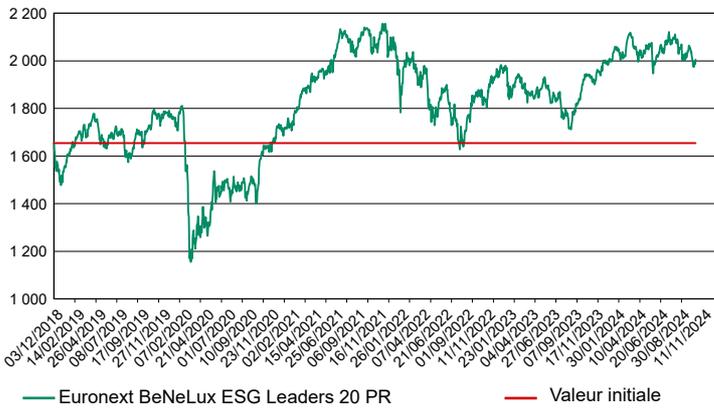
**Valeur historique depuis la date d'émission (3+4)**

Ces valorisations ne sont qu'indicatives et sont exprimées en MID, c'est-à-dire la moyenne entre le prix offert et le prix demandé.



Données arrêtées au 2 janvier 2025

## Suivi de performance du sous-jacent <sup>(5)</sup>



Données arrêtées au 2 janvier 2025

(5) Source: Bloomberg.

Dates d'observation	Euronext BeNeLux ESG	Dates d'observation	Euronext BeNeLux ESG
3 juin 2025	-	3 septembre 2025	-
3 juin 2025	-	3 septembre 2025	-
3 juin 2025	-	3 septembre 2025	-
3 juin 2025	-	3 octobre 2025	-
3 juillet 2025	-	3 octobre 2025	-
3 juillet 2025	-	3 octobre 2025	-
3 juillet 2025	-	3 octobre 2025	-
3 juillet 2025	-	3 novembre 2025	-
4 août 2025	-	3 novembre 2025	-
4 août 2025	-	3 novembre 2025	-
4 août 2025	-	3 novembre 2025	-
4 août 2025	-	3 décembre 2025	-
3 septembre 2025	-	3 décembre 2025	-
		<b>Performance moyenne (6)</b>	-

(6) La performance de l'indice Euronext BeNeLux ESG Leaders 20 PR équivaudra à l'évolution observée entre sa valeur initiale et sa valeur acquise. La valeur initiale équivaut au cours de clôture du 3 Décembre 2018. Pour le calcul de la valeur acquise de l'indice, on prend la moyenne des 37 cours de clôture de l'indice entre le 4 décembre 2025 et le 4 décembre 2028.

### Disclaimer

BNP Paribas Fortis SA est responsable de la production de ce document destiné à être distribué uniquement aux détenteurs du produit visé par ledit document, détenu en compte-titres chez BNP Paribas Fortis SA et ayant acheté ces produits par l'intermédiaire de BNP Paribas Fortis SA (ci-après le "Détenteur"). Ce document ne constitue pas une communication à caractère promotionnel ni une brochure à caractère promotionnel mais un document à caractère informatif destiné à être distribué aux Détenteurs pour suivre l'évolution du produit.

Ce document ne constitue pas 1) une offre d'achat ou de vente ou une sollicitation à la vente, à l'achat ou à la souscription des produits ou des instruments financiers visés dans ce document ou 2) un conseil en investissement et ne peut être utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été rédigé. En raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques, des différences importantes peuvent exister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels finaux obtenus par un Détenteur particulier.

Toutes les informations reçues de sources externes proviennent de sources fiables et sûres mais la précision ainsi que le caractère complet de ces informations ne peut être garanti par BNP Paribas Fortis SA. Les performances ou réalisations passées ne présument en aucun cas des résultats futurs.

La distribution de ce document ainsi que l'offre ou la vente de produits visés par ce document ne peuvent avoir lieu dans les juridictions où la distribution de ce document, l'offre ou la vente de ces produits serait contraire à la législation ou la réglementation locale. Ni l'Émetteur ni BNP Paribas Fortis SA ne garantissent que ce document puisse être légalement distribué, ou que tout produit puisse être légalement offert, conformément aux exigences d'enregistrement applicables ou à tout autre exigence d'une quelconque juridiction ou conformément à toute exemption applicable, et n'assument aucune responsabilité concernant la facilitation de cette distribution ou de cette offre. En particulier, l'Émetteur et BNP Paribas Fortis SA n'ont entrepris aucune action particulière en vue de soumettre le présent document aux autorités compétentes d'une quelconque juridiction. Il est recommandé aux personnes en possession de ce document ou de produits visés par ce document de s'informer et de respecter toute restriction concernant (i) la distribution de ce document et (ii) l'offre et/ou la vente de ces produits.

Le présent document est publié en exécution du Moratoire de la FSMA sur la commercialisation des produits structurés particulièrement complexes (le "Moratoire").

Plus d'infos sur le Moratoire: [http://www.fsma.be/fr/Article/nipic/nipic\\_tspersonen.aspx](http://www.fsma.be/fr/Article/nipic/nipic_tspersonen.aspx)

BNP Paribas Fortis SA ne pourra être tenu pour responsable de toute utilisation de ce document en dehors du contexte de ce Moratoire et des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter d'un tel usage.